

L'EUROPE, PUISSANCE
DE VALEURS
DÉCRYPTAGE
22 MAI 2019
#MOTSDELACAMPAGNE
#ELECTIONS2019
#EUROPE



ELECTIONS 2019

LES MOTS DE LA CAMPAGNE EUROPE(S)?



La présente note résulte d'un échange entre des membres du groupe de travail de l'Institut Jacques Delors sur les élections européennes (**THIERRY CHOPIN, SÉBASTIEN MAILLARD, MATTHIEU MEUNIER**) et des membres du Groupe d'études géopolitiques (**GILLES GRESSANI**).

« Les mots de la campagne » est une série mensuelle de publications produite en partenariat par le Groupe d'Études Géopolitiques (GEG) de l'École Normale Supérieure (Ulm) et l'Institut Jacques Delors. Elle propose des décryptages sur des mots-clés susceptibles de structurer la campagne des élections européennes à venir.

Des notions comme *populisme*, *nationalisme*, *progressisme* ou *souverainisme* dessinent aujourd'hui les lignes de force d'un véritable champ de confrontations politiques. Ces termes, qui ont tous une longue histoire, restent aujourd'hui encore en construction permanente et les débats qui les concernent sont nombreux : débats historiques sur leur origine et leur évolution sémantique ; interrogations sur leur place dans la construction de nouveaux narratifs politiques ; débats sur leur nature, entre véritables positionnements idéologiques et stratégies de communication politique.

Trop souvent, l'utilisation fréquente de ces notions dans les débats publics ne reflète pas suffisamment la complexité de leur définition et doit conduire à un travail indispensable d'analyse et de clarification. Dans cette perspective, « Les mots de la campagne » offrent une analyse plurielle de chacun des termes retenus, avec l'ambition de permettre aux lecteurs de mieux saisir leur complexité.

« L'Europe ». Le mot, à l'évidence, le plus courant de la campagne des élections européennes, revêt plusieurs acceptations. Nous pouvons en distinguer trois – l'Europe civilisationnelle, l'Europe institutionnelle et l'Europe idéale – pour relever les limites de chacune de ces définitions, repérer leurs dérives, mais aussi les liens entre elles, indispensables à renouer.

1. Les trois définitions de l'Europe

1.1 L'Europe comme civilisation

En résumé, c'est celle qui repose sur les héritages gréco-romains, du christianisme et des Lumières. Celle qui ressort des styles roman, gothique, Renaissance, baroque et classique façonnant le patrimoine artistique du continent. Les réactions à l'incendie de Notre-Dame de Paris, survenu durant la campagne électorale, ont souligné un attachement commun à ce « symbole de la culture européenne », selon la réaction d'Angela Merkel. Les villes et leur art de vivre en offrent un éloquent cadre quotidien. Mais cette Europe, peut-être plus manifeste aux yeux des non-Européens, est aussi celle hantée par la mémoire des deux guerres mondiales, dont elle fut le principal théâtre et qui portent une tâche indélébile à une civilisation qui, avec Paul Valéry, sait qu'elle est mortelle.

1.2 L'Europe comme institutions

« Bruxelles » synthétise cette Europe érigée par les traités. Le mot Europe renvoie ici aux institutions propres à l'Union européenne, à ses règlements et directives, à ses grandes réalisations, comme le marché intérieur, Schengen et l'euro. Elle possède ses codes et son champ lexical. Elle est autant une construction juridique qu'une puissante réalité économique.

1.3 L'Europe comme idée

Concrétisé par les « pères fondateurs », le projet d'Europe unie leur est antérieur. Kant ou l'abbé de Saint-Pierre figurent parmi les penseurs de l'unité européenne que furent plus tard un Victor Hugo ou un Richard Coudenhove-Kalergi. Les expressions « faire l'Europe » ou « construction européenne » font de l'Europe non un point de départ mais d'arrivée, traçant l'unité comme horizon vers lequel tendre.

Ces trois définitions sont autant d'approches de l'Europe. La première est tournée vers le passé, la deuxième, vers le présent, la troisième vers le futur. La première fait appel à la passion, la deuxième à la raison, la troisième à la conscience. La première est étudiée par les historiens, sociologues et anthropologues ; la deuxième, par les juristes et économistes ; la troisième, par les philosophes et prospectivistes.

2. Limites et dérives

Ces trois définitions de l'Europe butent chacune sur des malentendus et risquent leur dérive propre. L'Europe comme civilisation se heurte à des nationalisations *a posteriori* et anachroniques de ses œuvres. Elle sert aussi de support à une notion d'identité européenne, qui doit s'articuler avec la pluralité de ses expressions, au risque d'une caractérisation étiquetée, voire à une définition ethno-centrée. L'extrême-droite, durant la campagne, a fait sienne cette approche, non sans détourner et s'approprier, comme Matteo Salvini le 18 mai à Milan, les symboles chrétiens. De son côté, Emmanuel Macron se réfère volontiers aussi à la notion de civilisation européenne, comme dans son adresse aux citoyens d'Europe du 4 mars, mais pour en valoriser l'esprit critique et la diversité.

L'Europe institutionnelle doit, elle, sans cesse répondre aux procès médiatisés en illégitimité et éloignement, ce à quoi les

élections européennes au suffrage universel direct cherchent précisément à répondre. Son risque propre est une dérive bureaucratique et, ici aussi, un rétrécissement dans ce qui est communément dénoncée comme la « bulle bruxelloise ». Ce que des intellectuels conservateurs européens dépeignent comme « la fausse Europe ». À gauche, c'est une dérive d'abord marchande, financière et « austéritaire » qui est dénoncée à travers cette Europe.

Enfin, l'Europe comme idéal d'unité a pour double défi de toujours devoir clarifier son projet et de susciter des vocations politiques pour le porter, au risque sinon de n'être que synonyme d'utopie, un vieux rêve caressé par des fédéralistes.

Mais la dérive dont pâtissent avant tout ces trois définitions de l'Europe est d'être pensées séparément et donc insuffisamment articulées ensemble.

3. Socle et liens en commun

Le socle géographique. Tant l'Europe civilisationnelle et institutionnelle que son projet d'unité requièrent un espace pour se définir. Mais ce dernier est controversé à circonscrire. Les logiques géographiques conventionnelles (« l'Europe de l'Atlantique à l'Oural ») et la diversité des environnements ne reflètent pas la réalité territoriale de l'Union européenne. Le projet européen ne s'insère pas nécessairement dans un cadre territorial fixe. Les traités européens ne mentionnent d'ailleurs jamais la notion de territoire et la notion d'élargissement renvoie à un processus d'extension indéfini. La question des limites territoriales doit être posée. C'est la condition pour penser la distinction entre un « dedans » et un « dehors » constitutif

du sentiment d'appartenance à une communauté politique.

Au-delà, des repères dans le temps sont également nécessaires. Il semble que la coexistence d'une unité culturelle et de la pluralité étatique et nationale soit une dualité constitutive de l'« Europe » que l'on retrouve à chaque étape de la formation de l'« esprit européen »¹. C'est peut-être dans cette dualité que se situe l'« identité intermédiaire » caractéristique de l'« Europe » : « cette identité consiste à trouver une voie médiane entre le global et le local, entre la dilution et le repliement sur soi, à éviter autant qu'elle le peut une confrontation brutale entre une interdépendance mondiale effrénée et un isolement borné, xénophobe et stérile »².

Au-delà de cette difficulté à relever, des liens entre les trois définitions de l'Europe doivent être renoués, leur articulation valorisée. Par exemple, les récentes législations européennes sur la protection des données personnelles (RGPD) ou pour limiter les émissions de CO2 des véhicules ne sont pas que les dernières réalisations de l'Europe institutionnelle. Ces normes nouvelles reposent sur une approche de la vie privée et de l'environnement qui trouvent son fondement dans l'Europe civilisationnelle. Et elles sont érigées dans le cadre d'un projet d'unité qui se justifie aujourd'hui davantage par des enjeux de puissance dans un monde multipolaire, la nécessité d'affirmer des principes et intérêts communs face aux menaces externes.

Seule une forte articulation des trois définitions de l'Europe donne à ce mot toute sa substance, nécessaire à une compréhension en profondeur du projet européen et à lui redonner tout son sens. Le risque, à l'inverse, est une Europe étiquetée et illisible.

1. Jaume, L. (2010), *Qu'est-ce que l'esprit européen ?* Champs « essais ».

2. Hassner, P. (2012), « The Paradoxes of European Identity », séminaire Englesberg ; repris dans Hassner, P. (2015), *La Revanche des passions*, Fayard, p. 317.

Directeur de la publication :
Sébastien Maillard ■ La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source ■ Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) ■ L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution ■ Version originale ■ © Institut Jacques Delors